

AU-DELA DE **PRIORITÉ** AU LOGEMENT :

une réponse globale
à l'itinérance des
familles au Canada

Remerciements

Chez Toit tient à remercier toutes les agences communautaires qui ont participé aux entrevues à l'intention de ce rapport provisoire. Nous remercions également le Conseil d'administration et le Conseil consultatif de Chez Toit qui ont enrichi ce projet de leur soutien et contribution.

Crédits éditoriaux

Cette publication a été élaborée sous la direction de Carolann Barr, la directrice exécutive de Chez Toit, rédigé par Amanda Noble et révisé par Caitlin Boros et Tyler Pettes. Il a été traduit par Fernande Onanga de MadelnGabao Translation et conçu par Brenda Martin d'Hermit Creative.

Nos partenaires financiers

Chez Toit tient à exprimer sa reconnaissance aux partenaires financiers suivants pour leur généreux soutien à notre Initiative de l'itinérance chez les enfants et les familles.

Partenaires principaux

Pilier de la santé mentale des enfants
RBC Fondation

Partenariat collaboratif en Ontario
La Fondation Trillium de l'Ontario

Partenaire majeur

Green Shield Canada

Partenaires de soutien

DIALOG
IKO
HOMES Publishing Group
The Christina Mary Hendrie Trust for Scottish and Canadian Charities

Partenaire dans l'éducation du public

Leo Burnett Toronto

Partenaire média

M&K Media



Table des matières

1. Sommaire	5
2. Introduction	6
3. Qu'est-ce que la Priorité au logement?	9
4. La prévention	11
A. Le logement abordable	12
B. Le revenu	13
C. La sécurité alimentaire	13
D. La discrimination	14
E. Le sexe et la violence conjugale	15
5. Le niveau de réponse des systèmes	17
A. Le manque et l'inefficacité des services	17
B. Le conflit et les limites des systèmes	18
C. La Priorité au logement à ses limites	19
D. Les occasions d'examiner les systèmes existants	21
6. Conclusion	22
7. Références	23

Le besoin de prévention et de coordination du système

Certaines familles sur l'aide sociale reçoivent seulement



1 000\$ =    **etc.**

par mois pour : le loyer, la nourriture, le transport...



1 sur 5
ménage
dépense
>50%
de son revenu dans
LE LOYER
au Canada

235 000
canadiens font face à
l'itinérance
CHAQUE ANNÉE

Gaetz, S., Gulliver, T., & Richter, T. (2014) : L'état de l'itinérance au Canada 2014. Toronto, ON : The Homeless Hub Press.

ENTRE LE

1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010

64 500 femmes



se sont rendues dans
un refuge VCF*

*Violence contre les femmes

Sinha, M. (2013b). Mesure de la violence faite aux femmes : Tendances statistiques.
Ottawa, ON : Centre canadien de la statistique juridique – Statistiques Canada, article de Juristat.




841 191



Une augmentation de

25%

Personnes sont allées dans une banque alimentaire au Canada

par rapport à 2008

Banques alimentaires Canada. (2014). Bilan-Faim 2014. Téléchargé sur : www.foodbankscanada.ca/Bilanfaim

1. Sommaire

Ce rapport, faisant partie de *l'Initiative de l'itinérance chez les enfants et les familles de Chez Toit*, traite de la Priorité au logement comme une intervention précoce pour les familles confrontées à l'itinérance. Alors que la Priorité au logement a été identifiée comme un moyen efficace pour aider ceux qui font face à l'itinérance, ce rapport a pour but d'avoir une discussion parallèle sur ce qui permettrait véritablement de prévenir l'itinérance et comment nous pouvons nous assurer que les systèmes et structures soient mis en place pour que les travailleurs soient mieux armés pour aider les participants de Priorité au logement.

L'itinérance n'est pas un problème social qui se produit seul, mais plutôt un qui rejoint de multiples problèmes sociaux. Ceci inclus la pauvreté et le déclin du filet de sécurité social au Canada. Ce rapport affirme qu'en s'attaquant aux racines de l'itinérance comme le logement abordable, le revenu, la sécurité alimentaire, la discrimination et la violence nous pourrions prévenir le cycle de la pauvreté et de l'itinérance que vivent les familles et éventuellement éliminer le besoin de Priorité au logement.

De plus, les systèmes complexes et services fournis aux familles vivant dans la pauvreté ou l'itinérance doivent être mieux coordonnés. Ceci inclus les programmes d'aide au revenu, l'éducation, la protection de l'enfance et les logements sociaux. Il est à noter que le manque de services généraux a entraîné une baisse du succès auprès des finissants de Priorité au logement et autres participants aux programmes. Pour aider ceux à risque et leur fournir des opportunités d'échapper au cycle de l'itinérance, ces services doivent être soutenus et implémentés de façon à concorder avec les besoins uniques des familles qui font face à l'itinérance.

Pour le démontrer, ce rapport présente des recherches qualitatives d'entretien avec les participants de Priorité au logement et les travailleurs de tout le pays. Cette analyse de fond identifie les barrières les plus communes, les défis auxquels font face ces deux groupes et jette un regard sur les solutions à long terme.



“...qu'en s'attaquant aux racines de l'itinérance...nous pourrions prévenir le cycle de la pauvreté et de l'itinérance que vivent les familles...”

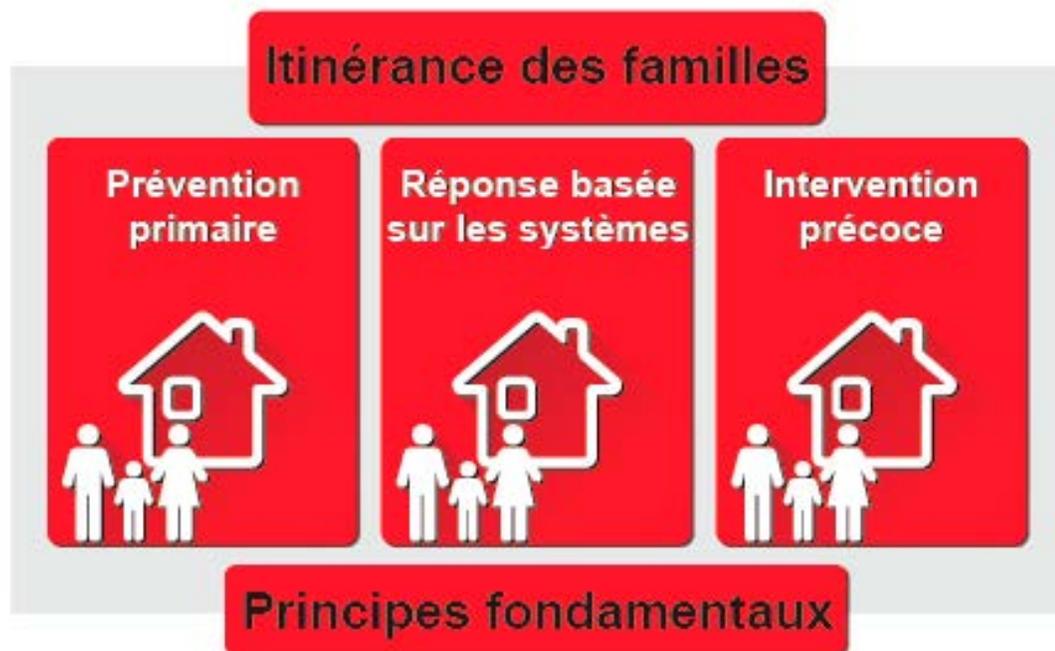
2. Introduction

La Priorité au logement s'est révélée être une pratique exemplaire pour répondre à l'itinérance chronique, en particulier pour les individus ayant des défis de santé mentale et dépendances. Cela a fait évoluer le secteur de l'itinérance vers une approche plus humaine et fondée sur les droits ou le logement ne dépend pas du fait qu'une personne accepte de recevoir des services ou traitements, mais plutôt conçu pour rencontrer les clients *là où ils en sont* et ne requiert pas des standards prédéterminés qui les considère prêt au logement. Le succès de ce modèle a été phénoménal avec un pourcentage de rétention de logement entre 75 et 90% après une année (Goering et al., 2014; Padgett, Gulcur, & Tsemberis, 2006; Stefancic & Tsemberis, 2007). Des milliers d'individus et de famille ont été logés sous les programmes de Priorité au logement au Canada. Par exemple, Homeward Trust, une organisation pour sans-abri d'Edmonton un partenaire de Chez Toit a fourni des logements à 2883 ménages depuis 2009, dont 79% ont été capable de conserver leurs maisons (Homeward Trust Edmonton, 2013). Les succès (et le rapport coûts/efficacité) de ce modèle a mené à une politique de changement au provincial et fédéral. Au fédéral, les communautés ont peu financés la Stratégie des Partenariats de Lutte contre l'itinérance (SPLI), il leur est maintenant demandé de dévouer 65% de leur financement à un programme ou initiatives reliées à Priorité au logement.

Toutefois, le modèle continue à être implémenté à une échelle plus large au Canada, les lacunes de barrières structurelles et systémiques pour échapper à l'itinérance sont devenues de plus en plus évidentes. Ceci inclus des niveaux élevés de pauvreté et un manque de logement abordable. Il apparaît donc, d'après ce rapport, que si nous voulons vraiment lutter contre l'itinérance au Canada et véritablement réaliser les principes de droit de Priorité au logement, des efforts doivent être mis en conjonction pour s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance.

Ce document a été rédigé dans le cadre de *L'Initiative de l'itinérance chez les enfants et les familles de Chez Toit*, un projet de recherche pluriannuel visant à créer un cadre général pour lutter contre l'itinérance chez les enfants et les familles à plusieurs niveaux: prévention primaire, niveaux des systèmes et intervention précoce.

Cadre de prévention et d'intervention précoce



Comme rédigé dans notre publication *L'itinérance des enfants et des familles : construire un cadre général pour lutter contre l'itinérance des enfants et des familles au Canada : Phase 1, examen de l'environnement* (Noble, 2014), première publication faisant partie de l'Initiative de l'itinérance chez les enfants et les familles, l'intervention primaire requiert de répondre aux préoccupations avant d'en arriver à l'itinérance ou s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance bien avant que les familles ne deviennent à risque. Nous avons identifié 4 secteurs qui demandent une intervention au premier niveau : la pauvreté, la discrimination, la violence conjugale et le bien-être des familles. Une réponse au système requiert de s'attaquer au fossé ou manque de coordination des multiples systèmes que les familles rencontrent lorsqu'elles reçoivent les services. Ceci peut inclure des organisations locales pour sans-abri ou des établissements plus grands gérés par les municipalités, le gouvernement provincial ou fédéral. La majorité de ces grands systèmes qui ont un impact sur l'itinérance sont au niveau provincial et inclus des programmes d'aide au revenu, d'éducation, de protection de l'enfance et de logement sociaux (bien que ceci peuvent aussi être au niveau municipal). Finalement, comme l'a écrit Gaetz (2014, p. 44) une intervention précoce inclut :

Identifier et s'attaquer aux besoins physiques, émotionnels, matériels, interpersonnels, sociaux et éducationnels des familles et enfants qui sont à risque imminent ou qui viennent juste de devenir des sans-abri.

La Priorité au logement tombe dans cette catégorie car son point d'intervention est lorsqu'une famille est à risque imminent ou fait face à l'itinérance. Son but est de prévenir l'itinérance.

Dans le but de véritablement mettre fin à l'itinérance au Canada, ces 3 domaines doivent être exploré de façon globale. Alors que la Priorité au logement est une composante de cette réponse, nous ne devons pas oublier le travail important qui doit être mené pour prévenir l'itinérance et coordonner les systèmes de soins. Si nous le faisons, les milliers d'individus et organisations travaillant au Canada pour combattre l'itinérance feront face à un cycle continu : pour chaque individu/famille logé, un/e autre le/a remplacera. De même, rien ne garantit que ceux qui sont logés ne retomberont pas dans l'itinérance.

Nous n'avons aucunement l'intention de réduire l'importance des initiatives de première ligne de Priorité au logement (ou continuer à les financer), encore moins contester la dureté ou l'ingratitude des tâches que le personnel des agences abat chaque jour. Bien au contraire, notre objectif est de tenir une discussion parallèle de ce que voudrait véritablement dire prévenir l'itinérance et comment nous pouvons nous assurer que les systèmes et structures sont mis en place pour que les travailleurs soient plus aptes à assister les participants de Priorité au logement.

En général, même les supporteurs les plus enthousiastes de Priorité au logement ne prétendent pas que c'est un panacée de mettre fin à l'itinérance (Bodor et al., 2011). Le problème est que le financement accordé à Priorité au logement en absence de mesures préventives a l'effet d'alourdir davantage les ressources qui sont disponibles et réduire les conversations sur les solutions de l'itinérance pour les cas d'urgence, laissant les causes fondamentales de côté. La plupart des villes au Canada manquent de capacité suffisante et ont du mal à faire fonctionner leurs programmes de Priorité au logement avec des ressources limitées et très peu sont capable de répondre à la demande pour ce genre de programmes dans leurs communautés.

Nous faisons déjà face à une crise où plus de 235 000 canadiens sont confrontés à l'itinérance chaque année (Gaetz, Gulliver, & Richter, 2014). Plus de ressources sont demandées pour s'assurer que les citoyens qui sont présentement sans-abri soient capables d'obtenir et conserver leur logement.

De plus, il est à noter qu'il y a des endroits au Canada qui manquent d'infrastructures pour soutenir les services d'urgences comme les refuges et n'ont pas la capacité de soutenir les initiatives de Priorité au logement. Par exemple, Kate parle de la situation à Yellowknife :

Tout le monde parle de Priorité au logement... et lorsque je vois ça, je me demande à quoi ça va ressembler ici? Je tremble en pensant que ceux d'entre nous qui fournissent des logements aux familles n'obtiendront aucunes aides, parce qu'à Yellowknife, où sont les ressources? Qui va donner l'argent pour fournir les ressources et services aux familles? Comment allons-nous leur trouver des logements? Est-ce que cela se passera juste à Yellowknife ou dans tout le nord où il y a pénurie de logement? Lorsque trois générations vivent sous le même toit?

Les questions demeurent donc. À qui doivent être adressé les préoccupations structurelles plus larges (ex : pas les agences Priorité au logement)? Comment s'assurer que le financement ne soit pas détourné des agences de première ligne et quelles mesures peuvent être prises pour garantir l'implémentation parallèle? L'itinérance est l'élément le plus démontrable qu'une crise plus profonde se prépare au Canada : la pauvreté et le manque de logement abordable en présence de la population qui augmente. Si les mesures ne sont pas prises pour s'attaquer à ses éléments, la crise des sans-abri continuera à s'aggraver. Des ressources sont demandées pour prévenir l'itinérance de même que pour y répondre.

3. Qu'est-ce que la Priorité au logement?

La Priorité au logement est un programme modèle et une philosophie. En tant que philosophie, la Priorité au logement est fondée sur la notion que le logement est un droit humain fondamental et est fondamental pour s'attaquer à toutes les barrières qu'une personne peut rencontrer dans la vie, incluant la santé mentale et les problèmes de toxicomanies. Gaetz, Scott & Gulliver (2013, p.2) définissent la Priorité au logement comme une :

Approche axée sur la guérison des itinérants qui implique déménager les personnes qui font faces à l'itinérance dans un logement permanent et indépendant le plus vite possible sans conditions préalables et ensuite leur fournir des services additionnels et de soutien au besoin. Le principe sous-jacent la Priorité au logement est que les personnes sont plus à même à aller de l'avant avec leur vie s'ils sont d'abord logés.



Priorité au logement est en contraste directe avec les précédents modèles « treatment-first » dans lesquels les participants ne sont pas requis de recevoir des traitements ou services avant qu'ils reçoivent des logements ou prennent les dispositions pour être « prêt au logement ». Selon Gaetz, Scott & Gulliver (2013), certains principes clés de Priorité au logement inclus :

- Accès immédiat à un logement permanent sans exigences de préparation au logement
- Choix du consommateur et auto détermination
- Service individualisé et service à la clientèle
- Intégration sociale et communautaire

Les services qui pourraient être fournis par Priorité au logement inclus des suppléments de loyers, le soutien au revenu, les compétences de base de la vie et l'intégration communautaire.

Plusieurs employés d'agence ont parlé de leur amour pour le modèle Priorité au logement, particulièrement son service à la clientèle et une approche basée sur un choix libre et un manque de préconditions nécessaire pour recevoir un logement. Comme l'a rapporté Renee, une représentante d'agence :

Personne ne veut voir une personne arriver dans son salon et lui dire quoi faire.

A partir du moment où vous le faites, vous créez une barrière, même si vous êtes bien intentionné...

Vous leur présentez des choix parce que c'est leur vie et pas la vôtre.

Le personnel éprouve une grande satisfaction à pouvoir apporter des services concrets et des besoins basiques à l'une des couches les plus vulnérables des canadiens. Par exemple, Lorna, une travailleuse de soutien et de suivi de première ligne rapporte :

Voir ces succès est merveilleux... J'ai eu une participante qui est allée en prison, allée devant les tribunaux, s'est battu pour avoir la garde de sa fille et a gagné... elle a réussi à retrouver la garde de sa fille et commencé l'école. Elle va devenir électricienne en 6 mois... voir ces exemples de réussite est ce qui rend le travail gratifiant.

“..., il est nécessaire qu’un **travail parallèle soit fait pour prévenir l’itinérance** et pour que les programmes de Priorité au logement puissent réellement atteindre leurs objectifs.”



Jocelyn, une autre travailleuse de soutien et de suivi commente :

Je pense juste que l’idée d’être logé après avoir été sans-abri pendant longtemps, est un grand succès et de voir leur visage s’émerveiller « wow j’ai un lit maintenant, je n’ai plus à dormir par terre » est la raison pour laquelle nous travaillons.

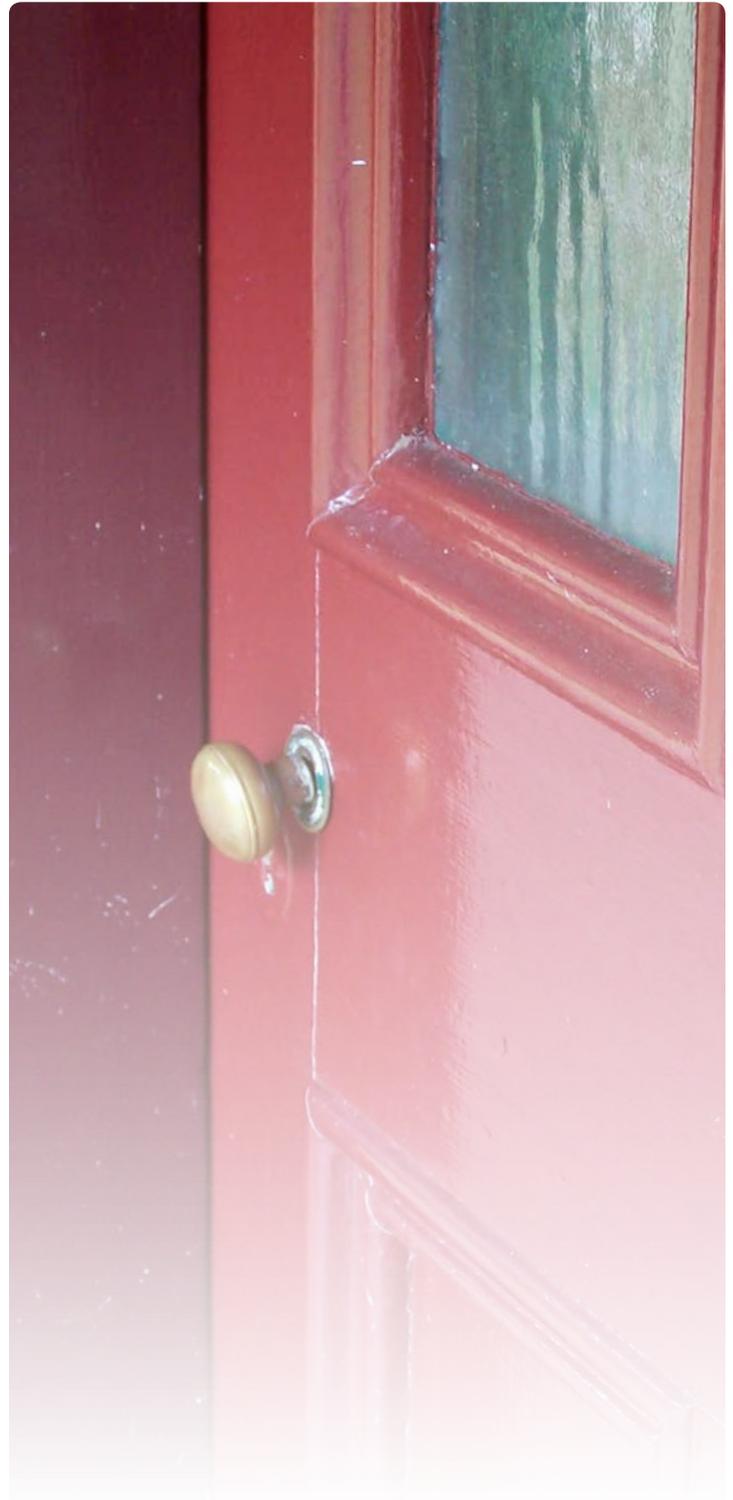
Les familles participantes étaient aussi très reconnaissantes pour l’aide qu’elles ont reçu. Il n’était pas rare d’entendre des propos tel que « Je ne sais pas où j’aurais été sans ce programme » ou « Je suis tellement reconnaissant pour tout ce qu’ils ont fait ». Même devant la continuelle précarité certains participants ont décrit comment leur vie s’est améliorée.

Il convient donc de souligner, que les programmes de Priorité au logement font un travail phénoménal et fournissent les services si nécessaire aux canadiens sans-abri. En aucune manière ce document soutien la cessation de ces programmes. A la place, il est nécessaire qu’un travail parallèle soit fait pour prévenir l’itinérance et pour que les programmes de Priorité au logement puissent réellement atteindre leurs objectifs.

4. La prévention

Dans les discussions de prévention, il n'est pas rare d'entendre des commentaires comme «C'est difficile de savoir si ces interventions auraient pu prévenir un épisode d'itinérance ou pas» et la conclusion est que le travail de prévention est difficile et inefficace. Ces interventions (ex : supplément de loyer) servent à s'assurer que les ménages fonctionnent sainement, par conséquent rendant notre économie et communauté plus forte. De plus, ces discussions sur la prévention s'attaquent très rarement à la prévention primaire, où les actions requises pour s'attaquer aux causes du problème de l'itinérance mais plutôt se concentrent sur les ménages qui sont déjà à risque imminent d'itinérance.

Alors que l'objectif de prévention de l'itinérance est clairement important, il nourrit un problème plus grave : l'itinérance n'est pas un problème social qui arrive tout seul, mais un qui recoupe plusieurs problèmes sociaux incluant les logements abordables, le revenu, la sécurité alimentaire, la discrimination, le sexe et la violence conjugale. Lorsque vu de cette manière, des solutions peuvent être envisagées de manière globale où les interventions sont orientées à renforcer les fondations de notre société, pas juste s'assurer que les individus aient un foyer. Dans ce sens, les interventions au niveau primaire aideront à prévenir l'itinérance mais pas nécessairement de façon linéaire ou détectable. Depuis trop longtemps l'itinérance a été perçu comme un problème social isolé, demandant au secteur de l'itinérance de répondre à de trop nombreux problèmes dont beaucoup sont loin de leur domaine d'influence et expertise. Il est temps de regarder la situation dans son ensemble et prendre en charge la responsabilité des multiples secteurs de la société qui ont contribué à cette crise.



A. Le logement abordable

Sans surprise, les barrières citées le plus fréquemment par les travailleurs de premières lignes, étaient de trouver des logements abordables à leurs participants. De nombreuses familles participantes ont exprimé leurs frustrations de ne pas trouver de logements convenables. Les investissements du gouvernement dans des logements abordables ont été réduits substantiellement ces dernières années, avec des villes au Canada confrontées à un très bas taux d'inoccupation (souvent en-dessous de 1%). Dans *L'état de l'itinérance au Canada*, un rapport publié récemment par Gaetz, Gulliver & Richter (2014), les auteurs affirment que depuis les 25 dernières années, en dépit d'une augmentation de la population de 30%, les investissements nationaux en logement ont été réduit de 46%. Les auteurs ajoutent qu'il y a eu une augmentation dramatique au sein de la population Autochtone, avec 20% d'augmentation en juste 5 ans (2006-2011). Ce qui a mené à de longues listes d'attente pour des logements sociaux, généralement de nombreuses années. En 2033, le financement fédéral pour les logements sociaux sera inexistant.

De plus, les prix du marché ont grimpé en flèche, rendant les logements locatifs inabordable pour ceux vivant avec des revenus modestes. En fait, de tous les logements locatifs au Canada, près d'1 personne sur 5 met plus de 50% de son revenu dans le loyer, les mettant ainsi à grand risque d'itinérance (Gaetz et al., 2014). Dans certaines provinces, comme l'Alberta, il n'existe pas de loi pour contrôler les prix des loyers, ce qui signifie que les propriétaires peuvent augmenter le loyer à leur discrétion, même pendant que le locataire est dans le logement. A Yellowknife, une seule compagnie a le monopole du marché privé du logement, ce qui veut dire que si elle refuse à un locataire un logement (par exemple à cause de loyers impayés), la majorité des logements privés (près de 80% selon les participants à la recherche) deviennent non disponible parce qu'ils appartiennent à la même compagnie.

Alors que trouver un logement peut être difficile, les participants de Priorité au logement pourraient être plus désavantagés à cause des stigmates d'être dans un programme pour sans-abri ou d'aide au revenu, de discrimination basée sur la race, le sexe ou le nombre élevé de barrières auxquelles ils font faces en général. Tous ces défis ont un impact sur les participants de Priorité au logement qui doivent attendre des mois pour un logement approprié, lorsqu'ils font partie du programme ou s'ils ont besoin d'être relogés, ce qui malheureusement arrive régulièrement. Ce qui laisse les participants et les familles dans des situations difficiles comme continuer à dormir chez des amis, dans des refuges, des hôtels ou même dans la rue alors qu'ils attendent pour des logements. Un membre du personnel a exposé ses craintes concernant le temps d'attente qui peut faire en sorte que les participants du programme soient moins engagés particulièrement s'ils attendent d'être relogés, ils ont l'impression que leur travail n'a mené à rien et qu'ils retombent dans l'itinérance. Cet événement a poussé certains membres du personnel à militer pour plus de refuges d'urgence car ils rendent la Priorité au logement possible sous les conditions actuelles. Chris, un travailleur de soutien et de suivi, parle de comment le manque de logement abordable dans sa ville rend difficile de loger des familles :

Trouver des logements, quelque chose qui peut accueillir de petites et grandes familles et pas seulement en taille, le lieu aussi compte. Est-ce qu'une famille se sentira bien dans cet immeuble? J'essaie d'en trouver un assez grand, parce des enfants dans un immeuble calme ne serait pas une bonne idée. Alors trouver le bon logement est un grand changement lorsque vous travaillez avec des familles. Avant même si nous avons peu de logements inoccupés, chercher des logements pour des familles réduit encore plus le choix.

Les implications du manque de logement abordable au Canada pour les familles dans les programmes de Priorité au logement sont nombreuses :

- a. Les grandes familles peuvent faire face à plus de difficultés pour trouver des logements avec beaucoup d'espace. Cela est encore plus grave lorsque les enfants sont de sexes opposés, car la loi interdit souvent le partage de chambres dans ces circonstances.

- b. Les zones qui ont tendance à regrouper des logements abordables peuvent être concentrées dans des quartiers à bas revenu et à taux de criminalité élevé où de nombreux parents ne se sentent pas en sécurité pour élever leurs enfants. Déménager dans un quartier sécuritaire peut impliquer aller dans les périphéries de la ville, résultant en problème de transport (particulièrement pour les grandes familles avec jeunes enfants) durant l'hiver, ou lorsque la famille ne peut pas supporter les coûts du transport
- c. Trouver le lieu approprié qui est proche des écoles, garderie et services essentiels peut être un défi. Alors, s'ils ne sont pas situés près du logement familial, le transport peut devenir un problème.
- d. Les types de logements disponibles à bas prix peuvent être épuisés, pas sécuritaires (particulièrement pour les familles fuyant la violence) ou pourraient contenir des parasites comme les punaises de lits, des souris, des cafards ou de la moisissure.

B. Le revenu

L'insécurité de revenu peut résulter des emplois précaires avec des salaires bas ou la détérioration du filet de sécurité sociale au Canada pour les familles qui pour une raison ou une autre ne sont pas capable de travailler. C'est de plus en plus difficile d'être éligible aux programmes d'aide au revenu et pour ceux qui sont qualifiés les montants fournis ne correspondent aucunement au coût de vie. Par exemple, les familles sur l'aide sociale reçoivent approximativement 1000\$ par mois au total, ce qui est censé couvrir le loyer, la nourriture, le transport et toutes les autres dépenses. De plus, les programmes d'aide sociale sont de nature punitive, souvent basés sur l'idéologie selon laquelle certaines personnes essaient de tirer avantages du système ou ne veulent pas travailler. La logique qui suit est que celui qui reçoit ne peut être récompensé parce qu'il est sur le bien-être et par conséquent la plupart des revenus additionnels, incluant la pension alimentaire ou le travail à temps partiel (que les familles ont le droit de garder), est limité à un certain taux et récupéré si le montant dépasse le plafond. Les familles n'ont pas le droit d'avoir de patrimoine ou épargne, ce qui rend quasi impossible de tirer avantage et de pouvoir aller de l'avant avec leurs vies.

De plus, en dépit du maigre montant fournit, il y a des avantages pour les familles (particulièrement ceux qui sont parent célibataire) de rester sous l'aide au revenu plutôt que d'avoir un emploi, incluant recevoir une subvention pour les gardes d'enfants et les assurances santé/dentaire. Les implications des familles qui font faces au logement précaire ou sont dans des programmes de Priorité au logement ont deux volets :

- a. L'écart entre le coût du loyer et le revenu assure que les familles soient coincées dans un perpétuel état de pauvreté et par conséquent reste à risque
- b. De nombreux participants des programmes de Priorité au logement restent dépendant des subventions de logement bien après qu'ils aient terminé leur programme. Il est raisonnable de se demander combien de temps cela va durer si l'itinérance n'est pas prévenue et qu'un nombre de plus en plus important de participants sont inscrit au programme de Priorité au logement.

C. La sécurité alimentaire

Pour les familles à risque d'itinérance, il n'y a souvent pas d'autre option que de se tourner vers les programmes d'assistance alimentaire comme les banques alimentaires. Par exemple, en mars 2014, 841 191 personnes se sont rendu dans des banques alimentaires au Canada; plus de 1/3 d'entre eux étaient des enfants (Banques alimentaires Food Banks of Canada, 2014). Ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à 2008 alors que les banques alimentaires fournissent assez de nourriture et que la nourriture qu'ils fournissent dépend des dons et financement. De nombreuses familles ne sont pas capables d'avoir accès aux aliments nutritifs, incluant les produits frais et sont plutôt laissés avec des aliments à haute teneur en amidon et peu de nutriment. Ce qui peut mener au paradoxe des familles pauvres qui luttent avec des problèmes de poids, ce qui bien évidemment peut avoir un impact sur leur santé.

Encore pire, il y a des milliers de familles dans les régions éloignées qui n'ont pas accès aux services comme les banques alimentaires ou les programmes repas et les coûts de la nourriture dans ces endroits peut être astronomique. L'insécurité alimentaire est un problème qui sévit au nord du Canada depuis des années et

malheureusement continue de s'aggraver. Par exemple, dans les territoires du nord, en 2013 il était estimé que 15,8% des personnes âgées de 12 ans ou plus faisaient faces à une insécurité alimentaire modérée ou sévère (Bureau des statistiques des T.N.-O., 2013). Il a aussi été reporté qu'1 enfant sur 3 va au lit le ventre vide chaque soir (Macdonald, 2014). En fait, le coût de la nourriture augmente drastiquement plus une famille vit loin de Yellowknife. Les familles vivant dans des communautés isolées doivent payer des montants que la plupart des Canadiens ne comprennent pas pour de la nourriture. Par exemple, une tête de chou peut coûter aussi cher que 28\$ et un paquet de 24 bouteilles d'eau (souvent dans les communautés qui n'ont pas accès à de l'eau potable) peut coûter 65\$ (Macdonald, 2014).

Pour les familles qui ont de la difficulté à avoir accès au logement et à la garderie, la nourriture devient le troisième obstacle qu'ils ne sont souvent pas capables de surmonter seuls. En plus de mettre les familles à risque de perdre leur logement, l'insécurité alimentaire présente des défis de santé, d'emploi et d'autres facteurs qui peuvent présenter une barrière pour échapper au cycle de la pauvreté et de l'itinérance. Avec un si grand taux de service d'urgence utilisé pour la nourriture (comme les Banques alimentaires), il est clair que peu est fait pour prévenir les familles de devenir à risque ou éventuellement sans-abri.

D. La discrimination

Souvent, certains groupes qui font faces à la discrimination ne sont pas reconnus, ceci inclus les jeunes parents et les pères seuls. Alors que ces derniers n'auraient peut-être pas besoin de programmes spécialisés à proprement dit, il a été identifié dans cette recherche que la plupart des services adaptés aux familles assume que c'est la mère qui recherche des services ou qui a la charge de l'enfant. Anthony, un père célibataire ayant 5 enfants, décrit ces problèmes à avoir accès aux services :

Il n'y a pas beaucoup de service pour les hommes, les pères célibataires... les femmes ont la priorité au logement alors qu'il y a plus de stigmatisation pour les hommes...j'ai quelque chose à leur prouver avant qu'il ne considère m'aider.

Anthony continue en disant que la défense et le soutien qu'il a reçu du programme Priorité au logement l'ont beaucoup aidé. Similairement, Bonnie, une famille participante a demandé « si nous ne sommes pas capables de donner à un homme le même soutien qu'à une femme, que va-t-il arriver aux enfants? » Tout en sachant qu'une présence saine des pères est pour un meilleur intérêt des enfants, les concepteurs du système et les fournisseurs de services doivent faire de leur mieux pour encourager l'implication des pères et pas assumer que tous les parents célibataires sont des femmes.

Lorsqu'on travaille avec de jeunes personnes qui sont sans-abri, le fait que beaucoup d'entre eux soient parents est souvent oublié dans la conception du programme. Les jeunes personnes en général font faces à des barrières additionnelles dans les programmes Priorité au logement, incluant augmenter la stigmatisation des propriétaires, peu de moyen d'obtenir un salaire décent (à cause du bas niveau d'éducation et d'expérience de travail dû à leur âge), peu de soutien de la famille et manque d'expérience à vivre de façon autonome. Ajoutant à cela les responsabilités de parent peut être très ardu et présente une barrière pour aider les jeunes à aller de l'avant.

Porter l'étiquette de sans-abri ou de pauvre peut être stigmatisant. En plus des effets que peuvent avoir ces étiquettes sur les individus et les enfants, les stigmates peuvent aussi conduire à la discrimination des propriétaires qui sont demandés pour les programmes de Priorité au logement, de même le manque d'empathie du public et la volonté de s'attaquer au problème (ce qui crée une pression politique pour l'action). Par exemple, de nombreux programmes de Priorité au logement font parties du plan sur 10 ans pour mettre fin à l'itinérance au Canada et ont été ridiculisés par le public. Jaime, un travailleur de première ligne rapporte :

Si tu rencontres des gens et leur dit que tu travailles avec Priorité au logement et son plan sur 10 ans pour mettre fin à l'itinérance, ils rient « Bien sûr, bien sûr. Nous jetons notre argent par la fenêtre. » Je veux dire il y a une certaine attitude envers les programmes.

Meaghan, une travailleuse de première ligne, argumente pour le besoin d'une meilleure information du public afin qu'il puisse aider ce travail :

Faire la publicité du taux de succès des programmes pour lesquels le gouvernement finance aide à faire en sorte que les gens aient moins d'appréhension sur où va leur argent. Ils peuvent aussi apporter du soutien au gouvernement et des commentaires sur ce que serait d'avoir un quartier, une communauté et un pays à succès et fière. Il y a de nombreuses personnes qui ne comprennent pas l'itinérance.

De nombreux défenseurs argumentent sur le fait qu'en général le manque de compréhension étend la pauvreté. Dans ce sens, ce n'est pas inhabituel d'entendre des commentaires comme « les gens doivent obtenir un travail », ils ne comprennent pas nécessairement que beaucoup vivent dans la pauvreté et ont un travail et pour certains, il y a beaucoup de barrières pour obtenir et garder un emploi. La pauvreté et l'itinérance continue d'être formulé dans les discussions générales comme un problème qui arrivent avec des individus qui ont des déficits plutôt que des problèmes systématiques qui peuvent être réglés. Laurel, un défenseur anti-pauvreté dit « souvenez-vous, une de nos plus grandes barrières est de convaincre les gens que nous pouvons éradiquer la pauvreté ». En plus des préjugés comme ceux-là, certains défenseurs argumentent que pendant qu'il y a beaucoup de citoyens qui expriment leur préoccupation aux problèmes sociaux, beaucoup de dénigrement sur les pauvres continuent résultant a non seulement une apathie du public mais aussi dans certain cas une franche hostilité. De plus, il a été dit qu'un plus grand sens de l'individualisme a été remplacé par les notions de responsabilité collective dans notre société, résultant au fait que certaines personnes se demandent en quoi ces problèmes les affectent (si eux même ne le vivent pas), ou tout au moins, pourquoi l'argent public doit être dépensé dedans.

E. Le sexe et la violence conjugale

Une des premières causes de l'itinérance des familles est la violence conjugale. Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, 64 500 femmes ont cherché refuge dans un refuge pour Violence contre les femmes (VCF) (Burczycka & Cotter, 2011). Malheureusement, ceux qui sont confrontés aux systèmes de refuges représentent un petit pourcentage du nombre de femme qui font face à la violence conjugale. Par exemple, il est estimé que 1 sur 4 de tous les crimes violents reporté sont des incidents de violence conjugale, lequel n'inclus pas les autres types de violence contre les femmes, incluant les agressions sexuelles (Sinha, 2013a). Malgré le fait que la violence conjugale soit élevée à travers le pays, il y a des variations selon les régions. Par exemple, le pourcentage de femme dans les territoires qui font face à la violence conjugale est considérablement élevé à cause des circonstances sociales difficiles (principalement à cause de l'histoire de la colonisation) que vivent de nombreuses familles, ceci inclus la pauvreté, les logements inadéquats et surpeuplés, le manque d'infrastructure dans les communautés isolées plus particulièrement les refuges d'urgence et l'accès à la GRC. Alors que la violence conjugale peut être considérée comme une cause individuelle ou relationnelle de l'itinérance, il est inclus comme forme primaire de prévention dans ce rapport à cause des origines est souvent reliées aux inégalités structurelles basées sur le sexe.

La violence conjugale et l'itinérance sont reliées de plusieurs façons. Il y a bien sûr les femmes et les enfants qui ont fui leur maison à la recherche de sécurité et qui n'ont pas de place où aller. De même, comme la plupart des auteurs d'abus isolent leurs victimes financièrement et socialement, lorsque certaines femmes fuient elles n'ont pas ce qu'il faut pour subvenir à leur propre foyer. Ceci peut résulter à un choix difficile entre vivre dans la pauvreté ou la violence.. Ces situations sont particulièrement effrayantes pour les femmes qui ont récemment essayé de se séparer de leur partenaire et sont statistiquement à risque de sérieuses blessures ou mort. Finalement, il est aussi important de considérer comment les itinérants peuvent affecter les coupables s'ils sont ceux qui deviennent sans-abri après la séparation. Ils pourraient ressentir de la colère, de la frustration et toucher leur fierté ce qui peut ajouter de l'huile sur le feu dans la dynamique entre l'auteur et la victime.

À la lumière des incidences de violence aux femmes et enfants les facteurs qui mènent à l'itinérance, il y a plusieurs préoccupations qui doivent être discuté en termes de l'application des modèles courant de Priorité au logement et leur habilité à rencontrer les besoins de ces familles :

- a. La sécurité est un gros problème pour les femmes et les enfants, elles sont moins susceptibles de vivre dans la rue ou même résider dans les refuges. Il est plus commun pour les femmes et les enfants de rester avec leurs amis ou familles, ou de se mettre en couple (pas nécessairement la plus sécuritaire) pour avoir un toit. De plus, certains parents pourraient être hésitant à demander de l'aide, ayant peur que cela mène à l'implication des services de protection de l'enfance. Ce qui veut dire que cette forme d'itinérance est plus cachée. Comme les programmes de Priorité au logement vise plus la population qui vit dans la rue, qui est classé comme chroniquement sans-abri ou très aigu, il est raisonnable de se questionner comment les familles peuvent avoir accès à ce type de programmes. Ce qui pourrait aussi être le cas pour la Violence Contre les Femmes (VCF) et les résidences de transitions pour les familles qui ne sont pas visées par les programmes de Priorité au logement (il y a quelques changements). Ces familles ont généralement la priorité pour les logements sociaux, la crise actuelle laisse de nombreuses résider dans des refuges durant plusieurs mois, les transformant en logement de transition. Si le postulat des programmes de Priorité au logement est un droit, il doit alors suivre que c'est un droit pour tous les individus et familles confrontées à l'itinérance, pas seulement aux populations vivant dans la rue. Cela veut aussi dire que les familles doivent éprouver des années de difficultés avant qu'ils n'obtiennent ce droit au logement. De plus, les familles avec les enfants doivent avoir la priorité pour sortir de l'itinérance aussi vite que possible dans le but d'atténuer les conséquences de l'itinérance sur les enfants.
- b. De nombreux défenseurs des femmes et des familles sans-abri sont préoccupés par les récents changements de politique qui donne la priorité au financement envers les modèles Priorité au logement pourrait en fait augmenter l'itinérance chez les familles. Tout cela parce que de nombreux programmes destinés aux familles fuyant la violence sont transitionnelles par nature et ils pourraient perdre leur financement avec ce changement de politique. Certains défenseurs argumentent que la sécurité est plus sûre dans des logements à habitations collectives réservées aux femmes et enfants. En plus d'avoir des mesures spécifiques de sécurité, ces modèles d'habitations collectives peuvent fournir du soutien intensif pour les traumatismes et peuvent favoriser le développement des relations entre femmes, créant un sens de la communauté (Mosher & Homes for Women, 2013). Comme Priorité au logement est un modèle enraciné en choix, il peut être discutable que l'option des habitations collectives doivent rester une partie de la solution pour ceux qui préfère ou sentent en sécurité avec ce modèle. Pour ceux qui préfèrent leur propre logement individuel, il reste quelques questions : comment considérer les plans de sécurité dans les modèles courant de Priorité au logement, incluant la formation des propriétaires
- c. Tout programme qui répond aux femmes et enfants fuyant la violence domestique doivent être informé, reconnaissant le traumatisme des participants ont rencontré et s'assurant que les familles ne sont pas sujettes à d'autres oppression ou traumatisme. Dans leur rapport *Priorité au logement, les femmes en second?* Mosher & Homes for Women (2013, p. 6) dit :

Le traumatisme à des répercussions dans un sens sur la sécurité, le contrôle et l'efficacité, les approches du service doivent être attentive pour bâtir un sens de la sécurité physique et émotionnelle avec une sensibilisation d'un possible déclenchement d'évènement et situations et créant des opportunités de reconstruire les relations de contrôle et interpersonnel. Pour les femmes et filles le traumatisme est souvent enraciné dans les transgressions des limites et aussi la clarté des rôles et respect des limites prestations de services est nécessaire... construire la confiance avec le personnel peut prendre un temps considérable.

Les auteurs continuent la discussion, en argumentant que le principe de choix de Priorité au logement doit être une priorité. De plus, les modèles de Priorité au logement doivent considérer la santé mentale. De nombreuses femmes et enfants fuyant la violence pourraient ne pas avoir un diagnostic formel de santé mentale mais pourrait être confronté à de considérable difficultés comme résultat de leur traumatisme et circonstances difficile de vie. Dans ce cas, les problèmes de santé mentale devraient être opérationnel contrairement à expérimenté (Mosher & Homes for Women, 2013).

5. Le niveau de réponse des systèmes

Les familles qui font faces à la pauvreté et l'itinérance doivent interagir avec plusieurs systèmes traditionnels incluant mais pas limité à, l'éducation, les garderies, le logement, la protection de l'enfance, les urgences et les refuges pour violence contre les femmes, l'immigration, les services juridiques, l'aide au revenu et l'emploi. La pauvreté et l'itinérance peuvent être désorientées par des écarts ou des incohérences dans le système ou à travers un manque de coordination. Dans plusieurs cas, les familles doivent naviguer à travers ces systèmes complexes, où plusieurs deviennent frustré ou passe entre les mailles du filet. Alors que la Priorité au logement est fondée sur la notion de soutien et services englobant pour s'assurer que les clients soient capables de maintenir leur logement, ce qui n'est pas toujours possible dans les infrastructures courantes du pays. Plusieurs personnels d'agences ont parlé de leurs difficultés à travailler avec différents systèmes conventionnels. Par exemple, Shane raconte :

Dès fois j'ai l'impression que nous référons nos clients au même système qui les garde oppressé parce que ça ne les rend pas indépendant... Le système en entier est une barrière. Alors comment peux-tu te sortir de la pauvreté lorsque tu vis de l'aide social? Ça ne représente rien, alors comment peuvent-ils payer leurs factures? Comment sortir des dettes? Lorsqu'ils gagnent 700\$ par mois ou moins...alors oui nous voulons les sortir de la pauvreté mais nous les mettons sous l'aide sociale, qui les garde dans la pauvreté.

A. Le manque et l'inefficacité des services

La barrière du système la plus fréquente que les travailleurs de premières lignes ont rapporté faire face était un manque de services nécessaires (particulièrement pour les besoins en santé mentale), les longues listes d'attente pour les services, les critères d'éligibilité et les règles laissés pour être appliqué à la discrétion des travailleurs individuels. Par exemple, plusieurs membres du personnel ont parlé de l'inconsistance à obtenir l'aide au revenu à leurs participants, dépendamment à qui ils ont parlé à l'admission. Angela, une travailleuse de première ligne dit :

Nous avons des travailleurs qui sont absolument merveilleux, plus que ravi d'aider, ici vous avez de l'information, des ressources... et vous avez ceux qui iront làbas et ils vous diront qu'ils ne sont pas employable, allez refusé.



Un autre membre du personnel dit que dès fois, lorsque les participants ont été refusé, elle attendra plusieurs semaines avant de repartir à l'aide au revenu dans l'espoir de tomber sur un autre travailleur. Être inéligible à l'aide au revenu fait que les familles soient évincés ou deviennent inéligible pour le programme Priorité au logement car il est requis qu'elles aient un revenu pour y participer.

Plusieurs travailleurs de première ligne ont exprimé leur inquiétude sur certains aspect du système avec lesquels ils doivent travailler et met leurs clients en échec. Ce qui était particulièrement vrai pour envoyer les clients dans des services dans des zones où les drogues sont faciles d'accès et les participants ont un historique d'utilisation. Meagan, une travailleuse de soutien et suivi, rapporte :

Certaines des options qui sont disponibles pour nos clients les mettent plus à risque. Par exemple, j'ai un client qui est sans-abri depuis un moment et elle a de la difficulté à avoir accès à des refuges (pendant qu'elle attend pour un logement) la longue liste d'attente et sa dépendance a eu un impact sur son habilité à rester dans l'autre...En dehors de ça, il y a un programme au centre-ville où elle a été 15 jours sobre et malheureusement cela va la faire rechuter dans le cycle de la dépendance où elle est depuis des années.

B. Le conflit et les limites des systèmes

Un autre thème qui émerge des discussions avec le personnel est qu'utiliser la philosophie de Priorité au logement peut être difficile lorsqu'on travaille dans les systèmes qui ont des mandats, objectifs et philosophies conflictuels. Plusieurs personnels d'agences ont senti que de nombreux services classiques sont de nature punitive et sont conçu idéologiquement pour dissuader les gens de frauder le système plutôt que de les aider. Donna, une travailleuse de soutien et suivi, ajoute :

La plupart des systèmes sont punitifs. En tant que travailleur lorsque je m'y rend, je me sens comme un criminel essayant d'accéder à certains de ces services...On m'a vertement parlé ou dit de faire des choses qui ne font pas partie de notre travail...J'ai l'impression que tout le monde, nous et les travailleurs des différentes agences sommes frustrés, nous essayons d'accéder au différentes ressources et tout le monde saisit les quelques ressources existes.

La philosophie de réduction des risques qui est crucial aux programmes de Priorité au logement était décrite comme en conflit avec plusieurs agences conventionnelles, incluant la protection à l'enfance. Alors que de nombreux participants mettent en avant ce que les problèmes de protection de l'enfance pourraient engendrer dans certaines familles dans les programmes Priorité au logement et par conséquent doivent être abordé immédiatement, cela peut être difficile d'atténuer les philosophies contradictoires dans les autres situations. C'est un problème qui doit être résolu car les parents qui utilisent des substances seront hésitant à demander du soutien par peur de se faire retirer les enfants. Par exemple, Shane raconte :

Lorsque je travaille avec des familles qui ont des enfants, ils ne me demandent jamais des services pour leurs enfants parce que peu importe ce que je leur donne cela mettra en lumière leur familles et potentiellement ils pourraient perdre leur enfants. Alors ils arrêtent de me demander de l'aide par peur, parce que le système est de nature punitive.

Lorsqu'on demande au personnel de l'agence de décrire comment ils équilibrent leurs programmes de politique de réduction des méfaits (ou non-exigence de sobriété) lorsqu'il y a des enfants dans un ménage, plusieurs réponses sont données. Un employé a parlé du fait que ce soit un jugement, si les substances utilisées ne sont pas problématiques, ou alors si cela n'interfère pas avec l'habilité des parents à prendre soins de ses enfants, il n'y a pas de besoin de contacter les services de protection de l'enfance. Un autre employé raconte, si la substance utilisée a été signalé comme un problème pour la famille, la plupart arrive dans les programmes de Priorité au logement en ayant déjà une relation avec les services de protection de l'enfance. Dans ce cas, c'est simplement une question de personnel travaillant avec les travailleurs de la protection à l'enfance. Cet employé a continué en ajoutant que ce n'est pas un problème qui arrive fréquemment et que la plupart du temps les parents sont très aimant et travaillent très dur pour prendre soins de leur enfants tout en travaillant à lutter contre leurs dépendances. Ce domaine reste relativement peu exploré dans la philosophie de Priorité au logement.

Il est aussi à noter que dans de nombreux cas, c'est le grand soutien des programmes de Priorité au logement qui permet aux parents d'être réunis avec leurs enfants. Avoir un logement stable permet de recevoir des visites régulières des enfants à qui on a enlevé la garde et peut démontrer aux travailleurs de la protection de l'enfance que les parents essaient d'améliorer leur vie par souci pour eux même et leurs enfants. Deborah, une famille participante partage ce sentiment :

Si ce n'était pas pour ces gars (le personnel du Programme Priorité au logement) j'aurais probablement perdu mes enfants.

C. La Priorité au logement à ses limites

Pour finir, plusieurs membres du personnel ont commenté les limites en dépit d'avoir le mandat de promulguer la philosophie de Priorité au logement, car ces programmes doivent opérer comme un système. Par exemple, Shane dit :

La majorité de nos clients ont leurs problèmes avec les dépendances à cause d'abus et de traumatisme. Alors nous pouvons dire que nous responsabilisons, mais c'est difficile, nous voulons être dans l'esprit de Priorité au logement et rencontrer les gens là où ils en sont et les laisser prendre le contrôle. Mais encore, nous travaillons dans les systèmes et c'est une frustration.

Un exemple qui est ressorti est que le mandat des travailleurs est de faire compléter le programme aux clients, souvent en une année. Alors que cela n'était pas vu comme un problème pour les participants qui avaient moins de barrières et étaient prêt à compléter (et un travailleurs à même commenté que les familles sont en général facile à passer à autre chose que ceux qui ont été enraciné à la vie de rue durant des années), certains membres du personnel ont eu l'impression qu'ils travaillaient avec des délais non réaliste pour établir des rapports, travailler avec les clients pour rencontrer leur besoins et commencer à s'attaquer à des barrières comme les traumatismes et dépendances. Certains employés ont l'impression qui devaient passer la plupart de leur temps simplement à sécuriser les besoins primaires de leurs clients et que ce n'était pas toujours possible de commencer à s'attaquer à certains problèmes profonds dans le temps imparti. Tom, un travailleur de soutien et suivi rapporte :

Même si nous ne sommes pas des travailleurs de crises, nous le sommes vraiment.

Ce que je veux dire est que ce que nous faisons est éteindre le feu, alors lorsque nous disons que cela prendra entre 18 mois et 1 an c'est n'importe quoi. Irréaliste.

Comme la majorité des programmes Priorité au logement sont conçus pour les personnes à haute acuité ou qui ont été chroniquement sans-abri, certains travailleurs ont senti qu'il n'y avait pas assez de temps pour travailler avec les participants, particulièrement ceux qui ont vécu avec des barrières comme les traumatismes ou dépendances durant des années, ou même des décennies. La philosophie de rencontrer les gens là où ils en sont et ne pas exiger les prestations de services pour recevoir un logement sont prises en compte peut rendre le processus d'engagement et changement long. Il est raisonnable de se demander pendant combien de temps un participant au programme Priorité au logement aura besoin de soutien pour garder son logement (en permettant les différences individuelles). Anthony, un père célibataire de 5 enfants. À parlé de son anxiété à n'avoir plus accès aux soutiens intensifs :

Il y a beaucoup d'aide dans ces programmes mais qu'en est-il lorsqu'ils finissent?

Vous avez fini, aurevoir? C'est comme si vous êtes jeté hors du nid alors que vos ailes ne se sont pas encore développées. Où allez-vous aller? Directement tomber... Je vais rester dans le programme aussi longtemps que possible. J'ai une peur bleue. Je suis trop loin pour repartir en arrière.

En outre, certaines barrières que les participants présentent peuvent être épisodique ou exiger de la maintenance à long terme qui, à la lumière des difficultés d'accès les services réguliers offerts, peuvent rendre la maintenance d'un logement et le bien-être difficile pour les clients une fois qu'ils ont complété le programme. Un employé a partagé un exemple où son équipe de Priorité au logement a fait compléter le programme à une participante après qu'elle ait réussi à garder son logement pour un an et demi et qu'elle vive un épisode de problème mental juste après. La participante a été renvoyée à l'agence et les employés se sont fait dire par ceux qui financent qu'ils n'auraient jamais dû la faire compléter. Encore combien de temps les employés peuvent-ils laisser un participant en santé et sans symptôme inscrits aux programmes, particulièrement lorsque ce participant sera toujours à risque de future épisode de mentale? Même en l'absence de problème de santé mental, de nombreux participants ont besoin d'année pour réapprendre les compétences nécessaires de la vie ou pour faire face au nouveau stress et crises qui pourraient arriver. Cathy, une employée de l'agence affirme :

Nos clients ont réussi grâce à notre soutien. Ils ne pourraient ne pas avoir besoin d'aide intensive, mais de soutien continu...ils ont juste besoin une fois en passant. Sans suivi il y aura des problèmes qui mèneront à l'expulsion une fois complété... Alors il serait bien qu'il y ait une forme de soutien.

Comme le choix est un principe central dans la plupart des programmes Priorité au logement, les participants doivent accepter de les compléter. Plusieurs employés ont parlé du fait que cela peut causer de l'anxiété dans les familles et pourrait jouer le rôle de catalyseur pour leur traumatisme, problème de santé mentale et passé. Plusieurs membres de familles participantes ont aussi exprimé une grande anxiété au sujet de leur Programme Priorité au logement. Pour une mère, son anxiété est centrée autour du soutien financier :

J'ai peur lorsque j'aurai complété le programme, parce que je ne sais pas si je serai financièrement stable sans le programme. J'ai peur car l'aide au revenu ne donne pas assez aux familles pour vivre. J'ai deux enfants et je ne touche même pas 1 000 \$.

Pour certains programmes, particulièrement ceux qui n'ont pas d'allocation logement pour diriger les clients vers à la fin du programme, il y a une bonne raison pour cet anxiété financière. Certains programmes sont capables de référer les clients à d'autres formes d'aide financière pendant qu'ils sont dans le programme, mais une fois complété ils ne sont plus éligibles. Par exemple, un employé dans un programme a parlé de comment une organisation partenaire a fourni 150 \$ par d'incitation par mois aux participants pour qu'ils gardent leur logement et 100 \$ l'année suivante. Une fois qu'ils ont complété ils ne sont plus éligibles. Certains employés ont ajouté que le processus par lequel les clients deviennent éligibles pour compléter peut être oppressif. Par exemple, certains programmes s'assurent que les participants de Priorité au logement passent une inspection de logement avant de compléter et doivent répondre à beaucoup de questions personnelles et indiscrettes de la part d'employé qui ne gèrent leur dossier.

D. Les occasions d'examiner les systèmes existants

Une note positive, les programmes de Priorité au logement ont largement créé l'espace pour les travailleurs et les décideurs d'identifier les inégalités flagrantes et les inconsistances dans les différents systèmes ainsi que commencer à discuter de la manière de s'y attaquer. Par exemple, Susan ajoute :

Il y a un travail intéressant qui se passe dans toute la province (Alberta) de même que les initiatives interministérielles, où nous exposons les choses qui ne font aucun sens... cela créé une table ronde avec des conversations de haut niveau qui mèneront à un changement éventuellement.

Pour certaines villes cela veut dire développer un système de soins, défini par la Calgary Homelessness Fondation (2014, p.3) comme :

Un système local ou régional pour aider les gens qui sont sans-abri ou à risque imminent de le devenir. Comme méthode pour organiser et offrir des services, des logements et programmes son objectif est de coordonner les ressources pour s'assurer que le niveau des résultats de la communauté s'aligne avec le plan sur 10ans et rencontre les besoins des clients effectivement. Un système intégré de soins améliore la capacité des sans-abri à travers un renforcement de l'accessibilité, la continuité et la coordination des soins.

Rassembler les agences de première ligne qui sont mandatées pour servir les sans-abri a été une composante importante, mais il reste beaucoup à faire autour des lacunes et incohérences dans les systèmes, principalement provincial, comme l'aide au revenu, la protection de l'enfance et le logement. Les familles sont souvent mises dans des situations difficiles pendant qu'elles interagissent avec les différents systèmes, car ils ne sont pas bien coordonnés. Par exemple, une famille peut mal vivre son contact avec la protection de l'enfance qui exige comme condition du retour de l'enfant que le logement soit spacieux et approprié. Bien entendu cela requiert plus de revenu et l'aide au revenu peu rejeter la requête sans que l'enfant soit en leur soin ou jusqu'à que le logement spacieux soit loué.

6. Conclusion

Priorité au logement est une réponse avec des succès prouvés. En rencontrant les familles « là où elles en sont » ce programme est capable d'intervenir et trouver aux familles des logements sans passer par une longue liste de prérequis. Fournissant aux familles sans logement la première étape pour les aider à échapper à l'itinérance et gagner de la stabilité dans leur vie. Le modèle Priorité au logement a démontré qu'une fois que les individus ont été logés, des services soutiennent les participants en matière d'emploi, de dépendances, de santé mentale, d'éducation et en établissant des connections communautaires.

Jusqu'à date la plupart des stratégies se sont concentrés sur l'itinérance comme un problème isolé et n'ont pas encore attaqué ses causes premières. Alors que certaines avancées ont été faites dans des provinces comme l'Ontario, avec la nouvelle Stratégie de réduction de la pauvreté qui inclut mettre fin à l'itinérance, et en Alberta, où les jeunes sans-abri sont une priorité, une plus grande approbation du gouvernement est nécessaire. Jusqu'à ce que les problèmes complexes de société comme le logement abordable, le revenu et la sécurité alimentaire soient réglés les familles vont continuer à se retrouver sans-abri et les participants qui complètent les programmes de Priorité au logement pourraient devenir une fois de plus vulnérable.

Coordonner un système de réponse est aussi impératif. La coordination fragmentée entre les systèmes de réponse du provincial et fédéral a souvent empêché les individus de recevoir le soutien qu'ils exigent. Les systèmes et les services doivent agir comme soutien et pas comme barrière pour assurer le succès à long terme des initiatives de prévention et des programmes Priorité au logement.

Présentement, une attention particulière sur les programmes de Priorité au logement (intervention précoce) éclipse l'importance essentielle des programmes et des soutiens. Nous avons besoin de briser le cycle de l'itinérance. La seule manière d'y arriver est à travers une approche globale qui inclut la prévention, les systèmes de réponse et une intervention précoce comme réponse directe pour mettre fin à l'itinérance au Canada.

7. Références

- Baskin, C. (2007). Aboriginal youth talk about structural determinants as the causes of their homelessness. *First Peoples Child and Family Review*, 3(3), 31-42.
- Belanger, Y., Awosoga, O., & Weasel Head, G. (2012). Homelessness, Urban Aboriginal people and the need for a national enumeration. *Aboriginal Policy Studies*, 2(2), 4-33.
- Bodor, R., Chewka, D., Smith-Windsor, Conley, S., & Pereira, N. (2011). *Perspectives on the Housing First program with Indigenous participants*. Edmonton, AB: Blue Quill First Nations College Research and Program Evaluation Partnership & Homeward Trust Edmonton.
- Burczycka, M., & Cotter, A. (2011). *Shelters for abused women, 2010*. Ottawa, ON: Statistics Canada, Juristat Article.
- Calgary Homeless Foundation. (2014). *System planning framework*. Calgary, AB: CHF.
- Campaign 2000. (2014). *Child poverty, 25 years later: We can fix this. 2014 report card on child and family poverty in Canada*. Toronto, ON: Campaign 2000.
- Ferns, C., & Friendly, M. (2014). *The state of early childhood education and childcare 2012*. Toronto, Guelph & Winnipeg: Childcare resource and research unit.
- Food Banks Canada. (2014). *Hunger Count 2014*. Downloaded at: www.foodbankscanada.ca/HungerCount
- Gaetz, S. (2014). *Coming of Age: Reimagining the Response to Youth Homelessness in Canada*. Toronto, ON: The Canadian Homelessness Research Network Press.
- Gaetz, S., Gulliver, T., & Richter, T. (2014): *The State of Homelessness in Canada: 2014*. Toronto, ON: The Homeless Hub Press.
- Gaetz, S., Scott, F., & Gulliver, T. (Eds.) (2013): *Housing First in Canada: Supporting communities to end homelessness*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.
- Goering, P., Veldhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., Nelson, G., MacNaughton, E., Streiner, D., & Aubry, T. (2014). *National At Home/Chez Soi Final Report*. Calgary, AB: Mental Health Commission of Canada.
- Homeward Trust Edmonton. (2013). *2013 annual report*. Edmonton, AB: Homeward Trust Edmonton.
- Loopstra, R., & Tarasuk, V. (2013). Severity of household food insecurity is sensitive to change in household income and employment status among low-income families. *Journal of nutrition*, 143(8), 1316-1323.
- Macdonald, N. (2014). Ultimate food truck. *Maclean's Magazine*, November 17, 2014.
- Macdonald, D. & Wilson, D. (2013). *Poverty or Prosperity: Indigenous Children in Canada*. Ottawa, ON: Canadian Centre for Policy Alternatives.
- Mosher, J., & Homes for Women. (2013). *Housing First, Women second? Gendering Housing First. A brief from the Homes for Women campaign*. Toronto, ON: Homes for Women & YWCA Canada.
- Noble, A. (2014). *Child and family homelessness: Building a comprehensive framework to address child and family homelessness in Canada. Phase I, an environmental scan*. Toronto, ON: Raising the Roof.
- Northwest Territories Bureau of Statistics. *Food and nutrition indicators 2001-2013*. NWT: Statistics Canada, Community Health Survey.
- Padgett, D. K., Gulcur, L., & Tsemberis, S. (2006). Housing First services for people who are homeless with co-occurring serious mental illness and substance abuse. *Research on Social Work Practice*, 16(1), 74-83.
- Sinha, M. (2013a). *Family violence in Canada: A statistical profile 2011*. Ottawa, ON: Canadian Centre for Justice Statistics & Statistics Canada, Juristat Article.
- Sinha, M. (2013b). *Measuring violence against women: Statistical trends*. Ottawa, ON: Canadian Centre for Justice Statistics & Statistics Canada, Juristat Article.
- Stefancic, A., & Tsemberis, S. (2007). Housing First for long-term shelter dwellers with psychiatric disabilities in a suburban county: A four year study of housing access and retention. *Journal of Primary Prevention*, 28(3-4), 265-279.
- Turner, D., Goulet, S., Oelke, N.D., Thurston, W., Woodland, A., Bird, C., Wilson, J., Deschenes, C., & Boyes, M. (2010). *Aboriginal Homelessness – looking for a Place to Belong*. Aboriginal Friendship Center of Calgary: Calgary, AB.



Chez Toit

263, rue Eglinton ouest, bureau 200

Toronto (Ontario) M4R 1B1

Tél. : (416) 481-1838

www.cheztoit.org

Numéro de bienfaisance enregistré 139744569RR0001